

Solvac S.A.

Rue des Champs Elysées 43 – B -1050 Bruxelles – Belgique
External Communications and Investor Relations
Tél. + 32 2 639 66 30
Fax + 32 2 639 66 31
www.solvac.be

Communiqué de P_{resse}

Information réglementée

Embargo, le 5 novembre 2015 à 18h00 (Bruxelles)

Solvac S.A. Paiement anticipé du solde de dividende 2015 Dividende total en hausse par rapport à 2014

Le Conseil d'Administration de Solvac S.A. a décidé de mettre en paiement un second acompte de dividende. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 10 mai 2016, cet acompte vaudra solde pour l'exercice 2015.

Ce second acompte sera exceptionnellement mis en paiement le 24 novembre 2015 plutôt qu'en décembre et s'élève à 2,185 € brut par action.

Compte tenu du premier acompte décidé en juillet, le dividende total 2015 est en augmentation de 6,25 % par rapport à 2014, à savoir 5,015 € brut par action.

<i>Dividende brut en €</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>
1 ^{er} acompte	2,83	2,83
2 ^{ème} acompte	1,89	2,185
Total	4,72	5,015

Cette évolution est conforme à celle du dividende de Solvay S.A. (exercice 2014 par rapport à l'exercice 2013).

En bourse, les actions se traiteront "dividende détaché" à partir du 11 novembre 2015.

Calendrier des dividendes 2016

- Le 25 août 2016 : mise en paiement du premier acompte du dividende de l'exercice social 2016
- Le 27 décembre 2016 : mise en paiement du second acompte du dividende de l'exercice social 2016

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

Solvac S.A.

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles
Tél. : 32/2/639.66.30
Fax : 32/2/639 66 31
Mail : investor.relations@solvac.be